

25 mars 2003

03.316

### **Question Florence Perrin-Marti**

#### **RUN: quel calendrier?**

Le programme de législature cantonale 2002-2005 était basé sur un élément: le RUN.

En page 18 de ce rapport, le titre indique clairement: "Le Réseau urbain neuchâtelois, un relais incontournable."

Depuis bientôt une année, plusieurs questions, interpellations, ont été posées au Conseil d'Etat demandant la concrétisation de "ce relais incontournable".

A quand la mise en place d'un groupe de travail composé des différents partenaires, canton/communes, qui signifierait à la population une volonté de cohésion cantonale?

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer clairement le calendrier de ce qu'il entend mettre en place durant cette législature, sachant que ce projet a un appui significatif de la Confédération?